Quarante-cinquième année.— N° 207. Un numéro: *dix centimes.* Mercredi 1er Septembre 1886.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.
Saumur :
... 30 fr.
... 16
... 9
Poste :
... 35 fr.
... 18
... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 AOUT 1886.

Chronique générale.

... semaine qui vient de s'écouler a été ... en événements.

... ne pas en perdre l'habitude, notre ...nement a expulsé deux étrangers qui ... donné des témoignages de sympa... duc d'Aumale. M. le sous-préfet de ..., qui désire sans doute de l'avance... a déclaré à ce sujet que « les Fran... feraient bien de tenir leur langue, car ... pourrait ne pas tarder à venir. »

... ce temps-là, deux députés con... émettaient l'idée de constituer, ... nom de « droite républicaine », un ... parti qui tâcherait de faire marcher ... actuel. Au lendemain du jour où ... étaient non-seulement expulsés ... dépouillés des grades qui sont leur ..., le projet manquait d'opportunité. ... pas empêché M. Jules Ferry de s'y ... Pour reprendre le pouvoir il promet... Mais cette adhésion a porté un ... suprême à la « droite républicaine. » ... ne peuvent rien avoir de commun ... auteur de l'article 7 et de la guerre du ...

... le Tonkin, M. Paul Bert n'a pas de ... Sa femme est obligée de revenir en ..., lui-même a été atteint de la dyssen... doctoresse est morte. Il ne pense ... plus le bien qu'il disait du ... de ce pays, mais il se défend.

... remédier à la crise agricole, un mi... qui considérait le maïs comme du blé ... a créé le Mérite agricole. En ..., afin de se faire passer pour un sa... M. Paul Bert découpe des chiens vi... là-bas, il fonde une académie et ... Dragon de l'Annam. Du premier ... décoré tout le gouvernement, M. ... tête. La politique coloniale de la ... République est mélo-dramatique, ... allier le comique au tragique.

Il est juste d'ajouter que le célèbre vivisecteur organise au Tonkin une Exposition des produits français. A condition qu'il ne s'expose pas lui-même, nous ne voyons point d'inconvénient à cette distraction.

***

OPPORTUNISTES, RADICAUX, INTRANSIGEANTS

Accord unanime dans le parti républicain pour railler la malheureuse tentative des inventeurs de la droite républicaine ou de la gauche conservatrice.

Le *Temps* demande s'ils ont pu sérieusement supposer un instant que les républicains quels qu'ils soient feraient amende honorable et renieraient leur passé politique. Voilà pour l'opinion modérée et opportuniste.

La *Réqublique française* rit du « petit groupe Lepoutre qui semble s'étonner qu'à sa première œillade la capricieuse Marianne ne soit pas abandonnée, heureuse de la faveur grande. Ah ! le fat ! » Voilà pour les radicaux de gouvernement.

La *Justice* plaisante. « Quel beau rêve de vacances ! » s'écrie-t-elle. C'est ce que nous avons dit, dès le premier jour.

« Un projet comme celui de M. Raoul Duval, ajoute l'organe de M. Clémenceau, n'aurait pas tenu cinq minutes devant le ricanement général, si la Chambre était en session ordinaire ou extraordinaire. »

Nous n'ajouterons qu'une réflexion.

Certains journaux affectent de faire retomber sur la droite qui compte près de 200 membres à la Chambre des députés le ridicule projet de deux ou trois députés qui ont agi sous leur responsabilité personnelle.

Personne n'est dupe de cette induction du particulier au général.

Dès la rentrée parlementaire, nos adversaires verront si l'attitude de la droite est modifiée. Quant aux auteurs du projet, ils sont suffisamment édifiés sur le résultat politique de leur tentative. Ils seront les premiers à remiser dans les vieilles paperasses une rêverie qui n'eût jamais dû en sortir.

***

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE DIMANCHE

Trois élections sénatoriales ont eu lieu : dans la Loire-Inférieure, dans la Haute-Garonne et dans le Cantal. Ont été élus MM. Guibourd, Féral et Devès.

A Nantes, le scrutin a donné encore une fois raison aux conservateurs.

M. Guibourd, conseiller municipal, a obtenu 644 voix, contre M. Colombel, maire de Nantes, candidat républicain, qui n'a recueilli que 304 suffrages.

Ce succès important de la droite monarchiste est dû à l'esprit de discipline qu'a su inspirer le Comité royaliste.

On aura beau nier son action, elle existe, et nous sommes heureux de constater que les deux tiers des électeurs ont répondu à son appel.

Aux élections sénatoriales du mois d'avril, le candidat royaliste, M. Decroix, avait obtenu 630 voix et M. F. Simon, républicain, 352.

La République est en baisse.

Dans la Haute-Garonne, M. Féral n'a pu passer qu'à un second tour de scrutin et encore a-t-il fallu que M. Caze, républicain également, se désistât en sa faveur.

Enfin, M. Devès, républicain, dans le Cantal n'a pu réussir qu'au troisième tour de scrutin par 300 voix contre 246 à M. Baduel, autre républicain.

Nous saluons avec sympathie les honorables minorités recueillies par MM. Lartet, dans la Haute-Garonne, et de Parieu, dans le Cantal, et, en somme ; nous n'avons pas à nous plaindre du scrutin de dimanche qui accroît dans le Parlement les forces conservatrices.

***

M. Grévy est reparti dimanche matin à 7 h. 50 pour Mont-sous-Vaudrey, où il est arrivé à six heures du soir. La promptitude de son retour indique bien qu'il n'était venu à Paris que contraint et forcé par la gravité des questions qui ont été agitées samedi dans le conseil des ministres et sur lesquelles la presse républicaine fait le silence.

***

PETITE QUESTION

On lit dans le *Temps* :

« Le gouvernement est résolu à annuler » tous les vœux politiques émis pendant » la dernière session par les conseils généraux.

» Lorsqu'un vœu ou une proposition » politique aura été adopté, sans que le » préfet s'y soit opposé, le ministre de l'intérieur est décidé à infliger un blâme à ce » fonctionnaire. »

Le gouvernement annulera-t-il aussi les discours politiques prononcés, aux séances d'ouverture des conseils généraux, par les ministres, les députés et les sénateurs républicains?

En effet, si les conseils n'ont pas le droit de faire de la politique, ces discours sont illégaux. Et s'ils ont le droit de faire de la politique, les vœux émis par eux, étant parfaitement réguliers, ne sauraient être frappés d'annulation.

Impossssible de sortir de ce dilemme.

***

CONCURRENCE DÉLOYALE DE L'ALLEMAGNE

La Chambre syndicale de la chemiserie en gros a reçu communication, dans une de ses dernières séances, de la lettre suivante d'un de ses membres pour lui signaler une nouvelle fraude à l'actif du commerce allemand :

« Il m'a été donné, dernièrement, de voir une livraison, faite par un fabricant de Berlin, de chemises ordinaires dont la longueur ne dépassait pas 70 centimètres, un peu moins de ce qui est nécessaire pour un gilet de flanelle. Chaque sizain était entouré d'une bande portant en français : « Manufacture de chemises » et les étiquettes de ces cartons avec ces désignations ; « 6 chemises coton cols Gambetta, poignets... » Gambetta et Paris, accolés à des produits allemands, nous montrent combien ces messieurs ont besoin de couvrir de désignations extra-françaises, pour les faire accepte, des produits

---

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

VIEUX MUSICIEN

Par Marthe LACHÈSE

... se mit à attendre doucement.

... grand fauteuil le reçut pendant un mois, ... s'échanger contre la couche de dou... s'affligeait. Pourquoi ce corps éma... vie paraissait tarie, résistait-il ainsi à ... céleste qui le suppliait de le laisser

... peu à peu, dans ce monde, on se fatigue ... même de regarder venir le trépas. Un ... moins abattu, Stanislas eut envie ... au jardin. Jusqu'alors, il s'était ren... croyant sincèrement incapable de sortir, ... dimanche. Sous l'empire de l'idée nou... saisissait, il prit sa canne, son chapeau, ... épaules un manteau qui lui parut pe... de son mieux, il descendit.

... cette charmante retraite où, se... parole, il complait s'asseoir dans un ..., silencieux, sous les grands arbres ... bientôt reverdir. Il l'atteignit sans ... visiter tout entière d'un coup d'œil. ... vingt mètres carrés et ressemblait à un puits aux parois tapissés de lierre.

— C'est là le jardin ? dit-il à une servante.

— Oui, monsieur. En été, il y fait bien bon.

Stanislas n'en franchit pas l'entrée. Il s'éloigna silencieusement.

Pourtant les bruits du d hors parvenaient jusqu'à lui. Un clair rayon de soleil dansait sur la muraille. Il semblait dire :

— Viens donc ! Je t'appelle ! Puisqu'on m'empêche de te rejoindre, viens à moi !

Et Stanislas ne put lui résister.

On vit tout à coup dans la rue cette apparition légendaire. Beaucoup examinaient curieusement ce vieillard. Lui ne regardait rien, il allait devant lui, tout droit, péniblement. Il se courbait sur sa canne.

— Bois insensible ! disait-il, tu es donc le seul appui qui me reste ! Où se trouve le bras d'un ami ?

Ou bien, il s'étonnait.

— Comment ! je marche encore ainsi ! O cher soleil, merci ! c'est toi qui, pour un instant, me ranime !

Il eut une tentation.

— Si je ne revenais plus sur mes pas ! Si j'allais toujours en avant, toujours, jusqu'à ce que les forces m'abandonnent ! Je tomberais sur le sol, on m'emporterait n'importe où, j'échapperais à mon martyre.

Mais cette tentation fut courte. Que deviendraient tous les souvenirs, les chers trésors qu'il laissait derrière lui ? Ne verraient-ils pas s'allonger dans l'ombre ces mains rapaces, qui avaient déjà cherché à les saisir ? Eux qui, dans un prochain avenir, devaient porter tant de gages de tendresse ?

— Ils ne peuvent pas me suivre, murmura leur pâle gardien. Je ne fuirai pas.

Tout à coup, un bruit argentin domina tous ceux de la rue. A peu de distance, une clochette se mit à sonner.

— Une chapelle ! toute proche ! se dit Stanislas. Ah ! si je pouvais y entrer un instant !

Et il marcha du côté où la cloche appelait.

Il tourna dans une rue voisine, vit presqu'aussitôt un perron, une porte cintrée. Il gravit l'un, il franchit l'autre, et se trouva dans un couloir. Une vague odeur d'encens vint à lui, et, avec ce parfum, une imprnssion poignante. Il pénétra dans la chapelle. Ses jambes tremblaient comme deux roseaux.

— Plus haut ! se dit-il, allons plus haut ! gagnons cette place où j'étais agenouillé lorsque...

Mais il ne put, son saisissement ne le lui permit pas. Il ploya le genou, puis se jeta sur une chaise. Et, à travers le nuage qui obscurcissait son regard, il contempla cet autel devant lequel il avait prié à une heure suprême ; il entrevit cet orgue qui lui avait chanté des mélodies apprises au ciel.

— J'étais si près d'ici ! et je ne savais pas !

Lieu sacré ! devais-tu donc être toujours pour lui un refuge !

Soudain, un homme sortit du chœur et descendit l'allée de la chapelle. L'émotion de Stanislas redoubla. Le vieux musicien reconnaissait cette robe blanche, cette tête rasée, ce visage où la douceur et l'intelligence le disputaient à la distinction.

— Le duc va-t-il jouer ? dit-il à une femme assise près de lui.

— Le duc ? répéta celle-ci en regardant l'artiste comme s'il disait quelque étrangeté.

— Ce moine qui vient de passer.

— C'est le père Marie-François. Vous voyez bien qu'il sort.

— Quand vient-il dans cette chapelle ?

— Tous les jours, à neuf heures, pour dire sa messe. Et puis, tous les jeudis, pendant la messe de dix heures, il joue de l'harmonium.

— Merci, dit Stanislas, dont les yeux eurent un faible éclair.

Il se reposa longuement. Il se trouvait bien dans cette atmosphère. Qui ne sait, d'ailleurs, combien, lorsqu'on est seul, affligé, malade, il fait bon près de l'Ami divin !

Enfin, pourtant, le vieux maître se leva. Un sermon de charité allait commencer. Stanislas avait

qui n'ont absolument de français que l'étiquette.

» La coupe est mauvaise, la longueur dérisoire, et cela ne peut être porté que par des singes, encore faudrait-il qu'ils fussent de petite taille.

» Vous répétant ce que j'ait dit dans le rapport dont la commission m'avait chargé, en 1882, au sujet de la concurrence étrangères, nous ne devons pas, par un aspect trompeur, dénaturer nos marchandises et induire en erreur le consommateur qui, en semblable matière, est finalement le meilleur juge. J'ajoute qu'aujourd'hui nous devons, par tous les moyens légaux, nous garder contre la mauvaise foi de nos concurrents étrangers, faisant passer leur fabrication défectueuse pour de la marchandise française. »

COMMENT ON PROTÈGE

L'INDUSTRIE FRANCAISE

Une des revues anglaises les plus sérieuses, la *Quaterly rewiew*, a publié dans son dernier numéro, sous ce titre : *les nouveaux marchés à ouvrir à l'industrie anglaise*, un article rempli de faits intéressants. Nous signalons tout particulièrement aux industriels français le passage suivant : « On vient de s'apercevoir que la Corse peut ouvrir au commerce anglais un débouché considérable. Nous pourrons lutter sur ce marché dans les conditions les plus avantageuses contre les fabricants du nord de la France. Ceux-ci sont obligés d'employer pour le transport de leurs produits la voie ferrée jusqu'à Marseille ; tandis que nos marchandises seront transportées par mer. *Les droits de douane sur les marchandises importées de l'étranger sont, en Corse, la moitié de ce qu'ils sont en France.* L'Allemagne fait avec cette île un commerce très important. Nous pourrons très aisément lui faire concurrence. »

Si l'on demandait à M. le ministre du commerce de quel pays les habitants de la Corse tirent les objets qu'ils consomment, il répondrait probablement : « La Corse est un département français. A quelle industrie voulez-vous qu'elle s'adresse, si ce n'est à l'industrie nationale ? » Il ignore très certainement que les tarifs douaniers sont combinés de manière à favoriser les étrangers au préjudice des producteurs français, et que c'est à l'Allemagne et non à la France que l'Angleterre va disputer la clientèle de la Corse.

Comment le ministre du commerce connaîtrait-il ces choses ? Autrefois, on confiait ce portefeuille à des hommes spéciaux. On cherchait parmi les députés ceux qui avaient été à la tête d'un établissement industriel, qui avaient fait partie de la Chambre de commerce d'un de nos grands ports ou de la chambre consultative des manufactures. Le ministre actuel a fait son stage dans la littérature amusante, et le jour où il est entré à l'hôtel du quai d'Orsay, il n'avait jamais vu, même de loin, la plus petite administration publique.

On dira que s'il est arrivé aux affaires fort ignorant et fort mal préparé, il a pu, depuis six mois, commencer son éducation spéciale. Il n'en est rien. M. le ministre est occupé à préparer l'Exposition internationale de 1889, et il l'envisage non au point de vue des échanges et de la concurrence entre les étrangers, mais au point de vue décoratif.

Il étudie consciencieusement l'emplacement de la fameuse tour de 300 mètres ; il rêve de peupler *d'habitations lacustres*, fidèles reproductions de celles de l'âge préhistorique, les berges de la Seine. Quant aux tarifs et aux traités de commerce, qui s'en soucie ? Ils n'ont rien à voir avec le centenaire de 1789.

E. DE LA BARRE.

RETOUR DU PRINCE ALEXANDRE

Le prince Alexandre est arrivé ; une réception triomphale lui a été faite.

A son arrivée à Bucharest, une foule nombreuse l'attendait à la gare du Nord. Il a été reçu par M. Bratiano, MM. White, ministre d'Angleterre, Natchevitch, agent bulgare, et Gradinaroff.

La foule considérable venue de Roustchouk à Giurgevo a acclamé le prince.

Le spectacle était très émouvant. Beaucoup d'hommes pleuraient.

Le prince Alexandre était extrêmement ému.

Tout le monde, même les étrangers, l'acclamait, et des milliers de personnes montées sur des yachts, des bateaux, des barques, des caïques pavoisés aux couleurs de toutes les nations, poussaient des hourras frénétiques.

Un bâtiment de la flottille du Danube tirait des coups de canon, auxquels répondaient les canons de Roustchouck.

Le prince est monté ensuite sur le même yacht qui l'avait conduit à Reni.

Le voyage de Giurgevo à Roustchouk s'est accompli au milieu d'acclamations continuelles. Mais le véritable triomphe a été à l'arrivée à Roustchouk.

M. Stambouloff, qui avait précédé le prince, est venu lui souhaiter la bienvenue au débarcadère.

M. Stambouloff, président du gouvernement provisoire à Tirnova au nom du prince, a salué le prince Alexandre au nom du peuple. Il a déclaré que le peuple était uni et qu'il condamnait les traîtres.

Il a ensuite déclaré, au milieu des acclamations, remettre le pouvoir entre les mains du prince.

Le prince a répondu qu'il croit dans le peuple bulgare, qu'il lui continue sa confiance et qu'il sacrifiera sa vie pour son bonheur.

Tout le monde s'est alors précipité vers le prince et on l'a porté en triomphe jusqu'au palais, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

C'est une sorte d'apothéose ; pourvu que tout cela ne finisse pas par une catastrophe !

—

Vienne 29 août. — On télégraphie de Belgrade au *Pester Lloyd* que le roi a appris le retour du prince Alexandre en Bulgarie avec une vive satisfaction.

Il a manifesté à plusieurs personnes de son entourage l'opinion qu'il considérait le retour du prince comme une garantie pour la paix en Orient.

La presse serbe, selon ses tendances, tient un langage différent.

La presse autrichienne est également divisée.

La *Nouvelle Presse libre* ne craint pas que le retour du prince puisse être le signal de difficultés sérieuses ; elle croit toutefois que le prince se trouvera dans une position difficile, et qu'il aura peut-être à essuyer de formidables tempêtes. Néanmoins, sa réconciliation avec la Russie ne paraît pas impossible.

La *Gazette universelle de Vienne* croit impossible le rétablissement pur et simple des relations qui ont existé précédemment entre la Russie et le prince.

Dans tous les cas, dit-elle, on doit s'attendre à une période d'agitation.

Suivant une dépêche de Berlin, adressée à la *République française*, M. de Bismarck aurait voulu soutenir le prince Alexandre, mais l'empereur Guillaume s'y est opposé. Actuellement, M. de Bismarck serait décidé à traîner en longueur les affaires de Bulgarie, afin de profiter des circonstances après la mort de l'empereur Guillaume.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT DE SORTIE

Du 31 août 1886

LIEUTENANTS DE CAVALERIE

MM.

1 de Mondoville, du 5e dragons.
2 de Laval, du 13e dragons.
3 Michon, du 7e dragons.
4 d'Arnoux de Maison-Rouge, du 7e chasseurs.
5 Burette, du 10e dragons.
6 de Boisgelin, du 3e cuirassiers.
7 de Marcieu, du 9e dragons.
8 de Dampierre, du 2e cuirassiers.
9 de Boisauger, du 7e hussards.
10 Benois, du 16e chasseurs.
11 Vial, du 2e dragons.
12 Millot, du 19e dragons.
13 Descaves, du 13e chasseurs.
14 de Tarragon, du 12e dragons.
15 Chevillotte, du 13e chasseurs.
16 Vauthier, du 1er chasseurs d'Afrique.
17 Peillard, du 17e dragons.
18 de Séganville, du 1er chasseurs.
19 Hébert, du 11e cuirassiers.
20 de Coma, du 20e chasseurs.
21 de Trémont, du 2e chasseurs d'Afrique.
22 de Polinière, du 8e chasseurs.
23 Blanchet, du 23e dragons.
24 Van Asche, du 10e cuirassiers.
25 Forceville, du 26e dragons.
26 de Grainville, du 3e dragons.
27 de Genlis, du 6e chasseurs.
28 Guérou, du 8e dragons.
29 de Beaurepaire, du 4e hussards.
30 de Bacquencourt, du 18e chasseurs.
31 Gaillet, du 11e dragons.
32 Vialètes d'Aignan, du 3e cuirassiers.
33 de Vaulserre, du 4e cuirassiers.
34 Henry, du 10e chasseurs.
35 de Terves, du 12e chasseurs.
36 Spitz, du 5e chasseurs.

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

MM.

1 de Saint-Phalle, du 1er d'artillerie.
2 Bailly, du 25e —
3 Bournazel, du 32e —
4 Regnier, du 29e —
5 Bellanger, du 27e —
6 Loyer, du 2e —
7 Baudier, du 35e —
8 Winsback, du 17e —
9 de Boutray, du 11e —
10 Batereau, du 26e —
11 Malet, du 16e —
12 Beuchon, du 34e —
13 Kreutzberger, du 5e —
14 Robert, du 3e génie.
15 d'Oms de Latenay, du 20e d'artillerie.
16 Vergès, du 9e —
17 Rethoré, du 18e —
18 Wisse, du 24e —

SOUS-LIEUTENANTS ÉLÈVES

Liste des Sous-Lieutenants Élèves de cavalerie (Saint-Cyriens) qui viennent de terminer leurs cours à l'École de Saumur, avec l'indication des régiments où ils sont appelés.

MM.

1 Armand, au 6e cuirassiers.
2 de Merlet, au 3e cuirassiers.
3 de la Panouse, au 5e dragons.
4 d'Aubert de Résie, au 3e chasseurs d'Afrique.
5 Debains, au 6e dragons.
6 Rœderer, au 6e dragons.
7 Marye de Marigny, au 8e dragons.
8 Béclard, au 11e chasseurs.
9 Roullet de la Bouillerie, au 3e dragons.
10 Charles, au 26e dragons.
11 de Brye, au 6e dragons.
12 Lemaître, au 4e dragons.
13 Thomas de Closmadeuc, au 10e chasseurs.
14 de la Goublaie de Nantois, au 12e hussards.
15 Jaubert, au 5e cuirassiers.
16 Le Gouvello, au 2e chasseurs.
17 Michaud, au 2e cuirassiers.
18 Baron, au 14e dragons.
19 de Ponton d'Amécourt, au 17e chasseurs.
20 Flamen d'Assigny, au 7e chasseurs.
21 Lombard d'Espérel, au 10e hussards.
22 Parlange, au 12e dragons.
23 de Latour, au 20e dragons.
24 de Lustrac, au 20e chasseurs.
25 Maissiat, au 9e chasseurs.
26 Merle de la Brugière de la Veaucoupet, au 4e hussards.
27 Le Bret, au 11e chasseurs.
28 Lebée, au 4e chasseurs.
29 Monnier, au 10e hussards.
30 Bastien, au 5e chasseurs.
31 Brisson, au 11e hussards.
32 Longuet de la Girandière, au 2e dragons.
33 de Broglie, au 18e chasseurs.
34 Fleury, au 15e chasseurs.
35 Euller, au 7e dragons.
36 Ledoux, au 13e dragons.
37 Mesple, au 2e chasseurs d'Afrique.
38 de Ronseray, au 8e cuirassiers.
39 de Lafont, au 4e dragons.
40 Audéoud, au 17e dragons.
41 de Maussion, au 3e chasseurs.
42 d'Amade, au 2e hussards.
43 Rambaud, au 1er hussards.
44 Clicquot de Mentque, au 8e hussards.
45 de France, au 22e dragons.
46 Baratier, au 1er chasseurs d'Afrique.
47 Villette, au 2e chasseurs d'Afrique.
48 de Villelume Sombreuil, au 14e dragons.
49 Bézard, au 17e dragons.
50 de Chabaud-Latour, au 7e cuirassiers.
51 d'Aymard de Châteaurenard, au 1er cuirassiers
52 Carette, au 12e dragons.
53 Jacques, au 4e chasseurs d'Afrique.
54 Cantillon de Lacouture, au 15e dragons.
55 de Vaugiraud, au 10e cuirassiers.
56 Sautereau, au 10e cuirassiers.
57 Moineville, au 16e chasseurs.
58 Roussel de Courcy, au 14e dragons.
59 Guyot, au 19e dragons.
60 d'André, au 11e dragons.
61 de Billeheust d'Argenton, au 6e chasseurs.
62 de Perrinelle-Dumay, au 18e dragons.
63 de Montarby, au 9e hussards.
64 de Messey, au 18e dragons.
65 de Lays, au 16e dragons.
66 Couderc de Saint-Chamant, au 4e chasseurs d'Afrique.
67 Nicol de la Belleissue, au 14e chasseurs.
68 de Virieu, au 13e chasseurs.
69 de la Chapelle, au 19e dragons.
70 Broet, au 19e dragons.
71 de Castillon Saint-Victor, au 4e chasseurs d'Afrique.
72 de Rolland, au 8e chasseurs.
73 Doé de Maindreville, au 22e dragons.
74 Le Mordan de Langourien, au 5e hussards.
75 Percheron de Mouchy, au 2e chasseurs d'Afrique.
76 de Galard de Brassac de Béarn, au 3e spahis.
77 d'Uston de Villeréglan, au 3e spahis.

SOUS-LIEUTENANT RÉGIMENTAIRE

50 *bis*. M. de Mulleheim, au 25e dragons.

—

Nous donnerons demain le classement de sortie des *aides-vétérinaires stagiaires* et des *élèves-officiers*.

---

déjà presque abusé de son peu de forces. Il s'éloigna en répétant :

— Jeudi ! c'est bientôt !

Désormais, chaque jour, il se traîna au pied de l'autel où le religieux offrait le saint sacrifice. A chaque fois que le moine se retourna, il entrevit la longue silhouette. A chaque fois qu'il sortit, il trouva sur son chemin ce pauvre et triste vieillard qui levait sur lui un regard éloquent. Deux fois, Stanislas put s'enivrer des harmonies qui s'échappaient des mains du moine artiste. La troisième fois, il n'y tint plus.

Quand le religieux voulut quitter l'harmonium, il vit le vieux musicien près de lui, à genoux, presque défaillant, les deux mains tendues.

— L'aumône ! l'aumône ! faites-moi cette aumône suprême ! murmura Stanislas.

Le regard du moine, non moins profond que le sien, plongea dans ses yeux.

— Quelle aumône souhaitez-vous d'un pauvre de Jésus-Christ ?

Les mains décharnées s'approchèrent encore du clavier.

— Donnez-moi un instant, un seul instant de bonheur !

— Pas maintenant, dit le religieux en posant doucement sa main sur le bras du vieux maître. La chapelle est remplie de fidèles. Vous jouerez tant que vous voudrez lorsqu'ils se seront retirés.

Et il ajouta :

— Suivez-moi. Vous paraissez souffrant. Vous auriez froid en attendant ici.

Stanislas se releva et le suivi.

Le religieux conduisit l'artiste dans une petite salle basse où du feu était allumé. Il le fit s'en approcher. Ce furent les mains aristocratiques et savantes qui décrochèrent l'agraphe du vieux manteau.

— Oh ! que vous êtes bon ! répétait Stanislas du regard et de la voix. Le sourire du religieux lui réchauffait le cœur plus encore que les flammes ne ranimaient ses membres. Il dit :

— Je vous ai reconnu. Vous êtes le duc de C...

— Je suis le frère Marie-François, répondit le moine en souriant davantage. Et vous, monsieur, qui êtes-vous ?

— Le pianiste Stanislas Jacobi

Le religieux s'inclina devant la fierté de cette parole, non devant cette parole elle-même, bien sûr. Le nom du gentilhomme était venu trouver le pauvre musicien. Le rang et le talent lui avaient servi d'introducteurs. Mais celui de Stanislas Jacob n'était jamais monté jusqu'au grand seigneur, ni jusqu'au grand artiste.

(*A suivre.*

L'incendie du quartier des Ponts

Grand émoi aujourd'hui dans le quartier des Ponts.

Les ateliers et la maison d'habitation de M. Touchais, cordier, rue des Saulais, sont en feu.

Les pompiers, l'Ecole de cavalerie, la police, la gendarmerie et bon nombre de nos concitoyens se rendent sur les lieux du sinistre et combattent activement, afin d'empêcher les flammèches, qui, par cette température sénégalienne, pourraient allumer d'autres incendies dans le voisinage.

C'est dans l'atelier de goudronnage que le feu a pris naissance, et bientôt se communiquait aux hangars attenant à la maison d'habitant une certaine quantité de chanvre et de goudron. Tout le matériel de l'usine a été détruit ainsi que les hangars sur plus de 100 mètres de longueur.

L'alarme a été donnée par les voisins qui, vers les onze heures et demie, étaient fort préoccupés de l'odeur pénétrante de goudron brûlé.

Bientôt ils aperçurent la fumée, puis la flamme s'échapper de la toiture, et peu de temps après il n'y avait plus d'espoir de sauver quoi que ce fût.

La comptabilité a été perdue entièrement.

Au moment où nous mettons sous presse, toutes les charpentes sont effondrées et les pompiers sont occupés à les éteindre.

M. Touchais est parti la nuit dernière pour les bains de mer.

Les pertes sont considérables. Tout était assuré.

La *Petite France*, qui tient à son Demangeat, revient sur cet illustre personnage et prétend absolument prouver que ce monsieur a fait grandir et prospérer la République dans notre arrondissement. A l'en croire même, on l'eût pleuré au jour de son départ.

Voilà de ces calembredaines qui sont mises à compter au loin, mais qui ne prennent pas chez nous. Ce qui est positif, c'est que l'ex-dragon de l'Impératrice, lieutenant ou capitaine, — plus vous l'élèverez en grade, moins cela lui vaudra de considération, — n'a pas emporté le moindre regret de notre ville, et nous avons été à même de le constater. Notre administration municipale partageait ces sentiments : M. Compain ne l'a pas dissimulé à ses concitoyens et aux commerçants lui présentant une pétition pour réagir contre le sieur Martin, l'agent de Demangeat.

Que ce citoyen se soit fait signer une adresse de félicitations dans la Drôme, ou qu'elle ait été spontanée, nous n'en avons cure; mais le salmigondis préparé dans la cuisine wilsonnienne avec la république, la monarchie, l'*Echo*, la droite républicaine, M. Jary, M. Berger, etc., etc., ne prouvera jamais que le sous-préfet Demangeat vaille le peu d'encre que lui consacre la *Petite France*. S'il avait tant de mérite, pourquoi le correspondant saumurois de la *Petite France* ne blâme-t-il pas son successeur de ne pas marcher sur les traces de ce bon Demangeat?

L'*Actionnaire déçu* nous adresse la lettre suivante :

« *Le 29 août 1886.*

» Monsieur le Rédacteur,

» C'est à la campagne, non loin de cette ligne de tramways qui longe la route de Fontevrault, que je prends connaissance de la réponse de M. Prouteau.

» Sa lecture m'a causé un vif étonnement. Ce n'est pas possible ! m'écriai-je, M. Prouteau s'est mépris. Il est allé chercher ici à quatorze heures, et n'a pas répondu l'objet de ma lettre. Son invitation à l'aller chercher en particulier ne me satisfera nullement, si je ne reviens convaincu que les actions des tramways sont un placement de toute sécurité.

» Je sais fort bien que l'usage et les convenances veulent que, parlant à un conjoint de sa conjointe, on dise : votre *femme* et beaucoup mieux encore votre *dame* ou Madame une telle. Mais ce n'est pas le cas. Je m'adressais, non à M. Prouteau, mais à Monsieur le Rédacteur, et en cette occurrence, je ne sache pas que le savoir-vivre condamne le mot *épouse* qui convient beaucoup mieux pour une dame respectable.

» Je regrette vraiment d'être amené à faire cette petite dissertation qui peut avoir pour conséquence de laisser entendre à ses chers concitoyens que M. Prouteau est parti de Saumur avec un rail de tramway dans l'œil. Rien que cela !

» Enfin c'en est toujours un de moins sur le quai.

» Mais, en somme, les tramways sont-ils morts? R. S. V. P. pour le public.

» Si oui, que l'on procède sans retard à l'enterrement civil de leurs restes qui encombrent le quai de Limoges.

» Agréez, etc.

» L'ACTIONNAIRE DÉÇU. »

ÉCOLE DE TIR DU 3e BATAILLON DU 70e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE, A SAUMUR

La Ligue des Patriotes vient d'offrir à la Société deux volumes du *Drapeau*, richement reliés, de l'année 1885, et un médaillon en plâtre, *Quand même*, destinés au Concours général du mois d'octobre 1886.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

FONTEVRAULT. — Le 3e bataillon du 135e de ligne, qui doit aller remplacer à Fontevrault celui qui s'y trouve actuellement, partira d'Angers vers le 10 octobre prochain.

LE KÉPI DES FACTEURS

En vertu d'une décision récente de M. le ministre des postes et télégraphes, rendue suivant le vœu presque unanime des facteurs ruraux, le képi sera substitué à la casquette à partir du 1er octobre prochain, dans l'équipement de tous les agents de cette catégorie, tant en France qu'en Algérie.

Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de septembre 1886 :

Les conditions astronomiques restent à peu près les mêmes que précédemment; la première quinzaine de septembre sera relativement assez belle sur la France et sur les pays voisins, avec radiation solaire encore vive, notamment dans la zone méridionale, sauf quelques perturbations, coups de vent, pluie ou orages épars violents : 1° vers les 1er (???), 3, 5; 2° vers les 7 (?), 9; 3° vers les 13 (??), 15. Grêle à craindre au début.

La seconde quinzaine sera plus agitée et plus humide, particulièrement sur les zones du centre et du nord, avec perturbations violentes, gros temps, orages, grêle, trombes d'eau, ravines, crues locales à la suite : 1° vers lea 16 (??), 18; 2° vers les 21 (??), 23, 25; 3° vers les 26 (???), 28, 30. Gare les sinistres sur terre et sur mer ! Heureusement, ce sera la fin des désastres agricoles pour cette année, laquelle aura été funeste aux cultivateurs, suivant nos pronostics fâcheux.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardent de *un à trois jours*, suivant la latitude ou la longitude des localités.

Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

ANGERS.

Mort d'un réserviste. — La *Petite France* dit qu'un réserviste est mort hier à Angers frappé d'une insolation, sur le champ de manœuvres; sept autres sont tombés gravement indisposés et 60 ont été réformés à la suite des promenades militaires.

—

La maison de la rue des Deux-Haies, à Angers, où est né M. Chevreul, est magnifiquement décorée avec des trophées et des écussons.

—

Morte en dansant.—Dimanche, une jeune fille d'une vingtaine d'années, dit le *Patriote*, dansait dans un bal public situé route de Saint-Barthélemy, près Angers.

Tout-à-coup cette jeune fille tomba sur le sol, perdant son sang par le nez et la bouche.

On tenta vainement d'arrêter l'hémorragie. Elle succomba au bout de peu d'instants.

Cette jeune fille était complètement inconnue des habitués de la maison.

On était allé prévenir la gendarmerie de Saint-Barthélemy.

TOURS.

Sous le titre : « Mieux vaut tard que jamais », le *Messager d'Indre-et-Loire* publie les lignes suivantes :

« La conscience publique a enfin obtenu une satisfaction qu'elle réclamait depuis longtemps.

» MM. Corbeau et Bouffeteau viennent, dit-on, d'envoyer à M. le maire de Tours leur démission de conseillers municipaux. Il y a longtemps que la chose devrait être faite.

» Du jour, en effet, où MM. Corbeau et Bouffeteau succédèrent à M. Paul Serre, adjudicataire des travaux de plomberie pour la ville, de ce jour-là MM. Corbeau et Bouffeteau devaient démissionner. L'article 33, § 5, de la loi du 5 avril 1884, est formel à cet égard, et depuis cette époque la presse de notre ville avait rappelé cet article aux deux conseillers récalcitrants.

» Cette démission était même de droit, et l'autorité préfectorale aurait dû la déclarer d'office, car l'article 36 de la même loi du 5 avril 1884, dit expressément que tout conseiller municipal qui, après sa nomination, se trouve dans un des cas d'incompatibilité prévus par ladite loi, est immédiatement déclaré démissionnaire par le préfet.

» Nous ne supposons pas un instant que M. le préfet ait pris pendant aussi longtemps, sous sa responsabilité, une semblable violation de la loi. Il a dû, pour ne pas agir, recevoir des instructions spéciales venues de haut lieu.

» On nous signale, il est vrai, une irrégularité dans l'acte de convenance que viennent d'accomplir MM. Corbeau et Bouffeteau; contrairement à l'article 60, leur démission aurait été adressée à M. le maire et non à M. le préfet. Mais nous ne voulons voir dans cette irrégularité qu'un défaut de forme, et nous sommes convaincu que ces messieurs sont bien décidés à quitter leurs fauteuils.

» S'ils donnaient leur démission dans l'intention de se la voir refuser, l'opinion publique ne prendrait pas le change. »

—

Samedi, un terrible accident est arrivé, à Tours, rue de la Scellerie, n° 41, chez M. Morel, maître maçon.

Un ouvrier de ce dernier est tombé dans de la chaux vive qu'il était occupé à déliter avec de l'eau. Le malheureux a été littéralement cuit sur tout le corps, par la terrible matière, qui était en complète ébullition. Il éprouvait des souffrances horribles et poussait des cris déchirants. M. le docteur de Longon, qui se trouvait sur le lieu de l'accident, a donné les premiers soins au blessé dont l'état était désespéré.

Des matelas ont été déposés sur une voiture de commissionnaire, et, sur ce lit improvisé, le malheureux ouvrier, en proie toujours à d'atroces souffrances, a été transporté à l'hospice.

Le malheureux est mort des suites de ses blessures.

C'est un nommé Guerleau (Victor), âgé de 46 ans, né à Montrichard, demeurant à Portillon. Il laisse une veuve et un enfant âgé de 16 ans.

M. le docteur Longon, assisté de M. Fonteneau, pharmacien, rue de la Scellerie, a donné les premiers soins au blessé, dont l'aspect était, nous dit-on, terrifiant.

Il résulte de l'enquête que l'accident devrait être attribué à l'imprudence de la victime qui n'aurait pas pris les précautions nécessaires pour éviter une chute dans la fosse.

NANTES.

Hier matin, un déplorable événement a mis en émoi les réservistes logés à la caserne d'infanterie, à Nantes; à l'heure du réveil, un de leurs camarades a été trouvé mort dans son lit. Ce réserviste, nommé Morantin, était parti samedi en permission de 24 heures pour voir sa famille, à Saint Viaud; il était revenu dimanche soir bien portant, et la nuit suivante il succombait à une congestion célébrale sans donner aucun signe extérieur de maladie. Cet infortuné était marié depuis six mois.

CONGRÈS CATHOLIQUE DE L'OUEST

Les catholiques de l'Ouest se préparent à entreprendre, cette année, l'œuvre que les catholiques du Nord et ceux de la Normandie ont accomplie avec tant de succès, à Lille et à Rouen, les années précédentes.

Il s'agit d'organiser un Congrès catholique pour la région de l'Ouest, c'est-à-dire tout spécialement pour les cinq départements de la Bretagne, pour l'Anjou et la Vendée. C'est à Nantes, sous la présidence d'honneur du vénérable évêque de cette ville, Mgr Le Coq, qui tout le premier a accueilli et béni la pensée du Congrès, qu'il se réunira, à la date du 16 novembre prochain, quelques jours après la clôture du Congrès de Lille.

Nous n'avons pas besoin de dire combien une telle œuvre est utile et opportune : rapprocher les uns des autres des hommes qui ont les mêmes sentiments chrétiens, les faire se connaître, leur donner le moyen d'étudier en commun les œuvres de leurs différents pays, de réchauffer leur zèle, de s'animer réciproquement pour le bon combat de la foi, tels sont les principaux résultats des Congrés catholiques.

Or, jamais il ne fut plus nécessaire pour les catholiques de se grouper, de s'éclairer mutuellement et de s'encourager à la persévérence, qu'en ce temps où, à force de voir les iniquités succéder aux iniquités, le sens de l'indignation semble en quelque sorte s'émousser.

Nous saluons donc de nos vœux cette louable entreprise et nous ne doutons pas que, dans cette catholique région de l'Ouest, le Congrès projeté ne réussisse pleinement.

REVUE FINANCIÈRE.

Nos rentes sont à peu près à leur revenu du commencement du mois : 3 0/0 à 82.75, 4 1/2 0/0 à 109.55.

L'action du Crédit Foncier se maintient avec beaucoup de fermeté à 1,368 et 1,370. Le mouvement de hausse continuera dès que le marché sera revenu à ses conditions normales. En attendant, les demandes sont de plus en plus nombreuses sur les obligations Communales et Foncières.

La Société Générale s'est traitée de 455 à 457. La clientèle de l'établissement s'étend d'une manière constante, ainsi que le démontrent les bilans de chaque mois.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est aux environs de 600; à ce cours, le titre ne coûte net que 225 fr. La situation de la société est des plus prospères.

La Banque d'Escompte se maintient au-dessus du pair, à 505 et 506. Ce sera le point de départ d'une marche en avant qui doit porter les cours beaucoup plus haut.

Si depuis longtemps la nécessité de la prévoyance n'était démontrée, on en trouverait la preuve irréfutable et frappante dans les événements politiques et financiers de ces derniers jours. Comptez donc sur la marche normale des événements, comptez sur l'appui du temps. Au moment où vous y pensez le moins, les plus beaux projets s'écroulent, et la fortune, quelquefois la vraie, disparaît.

N'est-ce pas une raison pour conjurer le danger du hasard en assurant sa vie au profit des siens? Avec cette assurance, le temps ne fait plus rien à l'affaire : qu'il soit long ou court, le patrimoine entrevu arrivera à ceux qui nous sont chers.

Et, avec les événements, comme celui de la Bulgarie, que de perspectives troublées! La guerre peut sortir de ces complications et une guerre européenne. On comprend alors les fluctuations du marché financier, les craintes des capitalistes et des propriétaires de titres. L'assurance sur la vie nous débarrasse de ces soucis pour une partie de nos placements. Il nous suffit de prélever la prime annuelle sur notre revenu et de la verser dans la caisse de la compagnie avec laquelle nous avons traité. C'est elle qui aura à employer cette prime, à courir le risque des placements effectués, à subir le contre-coup des événements politiques.

Quoiqu'il advienne, cette compagnie nous doit toujours la même somme, et elle la payera, à notre mort, au bénéficiaire de notre police, sans en retrancher un centime pour les dépréciations de la Bourse. De quelque façon qu'on envisage l'assurance sur la vie, c'est l'emploi le plus sûr de l'épargne annuelle.

Bien que la Société fermière des Téléphones ait tenu sa première assemblée constitutive, on doute fort que le gouvernement ratifie les conventions préparées par le ministre des postes, les arrangements n'auraient pour effet que de sauver de ces embarras actuels la Société générale des Téléphones dont on opérerait la transformation.

L'action de Panama est très ferme à 395. Les nouvelles des chantiers sont satisfaisantes.

Demandes suivies en polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde. On profite des cours actuels pour réaliser. Il semble, en effet, peu probable que les prix cotés puissent se maintenir. Les charges de la société sont trop lourdes et ses bénéfices trop restreints.

Bonne tenue des actions de nos chemins de fer. Obligations recherchées.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

29, quai des Grands-Augustins, Paris

NOUVEL AVIS

Pour les personnes possédant la collection du *Magasin pittoresque* (1re série, 50 vol.), l'Administration a eu la pensée de réunir en un seul volume la Table des quarante premières années (1833 à 1873) et celle des dix années suivantes (1873 à 1882).

Prix du volume contenant les deux Tables :

Volume broché. . . . 10 fr.
Volume cartonné. . . 11 fr. 50
Port en sus.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 août :

TEXTE. — La Femme aimable au dix-septième siècle, par M. E. LESBAZEILLES. — Les Calaos, par M. CH. BRONGNIART. — L'Actinomètre, par M. A. DE VAULABELLE. — Les Andelys (Eure), par M. A. RIGONDET. — L'Aquarium électrique, par M. E. LEFEBVRE. — Routes divergentes, nouvelle, par Mme J. COLOMB.

GRAVURES. — Jeune Veuve (dix-septième siècle), d'après Oudry. — Roger II couronné roi de Sicile par Saint Nicolas, plaque émaillée. — Têtes de Calaos (oiseaux). — Dichocère bicorne apportant à manger à sa femelle enfermée. — Hôtel du Grand-Cerf, aux Andelys. — Aquarium électrique.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. . . Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de septembre vient de paraître ; en voici le sommaire :

Calendrier et température du mois. Duguay-Trouin. Les hirondelles. Le commandant Dominé. Une mort frappante. Litz. Le sommeil et les rêves. Charles-Quint et le moine barbier. Le premier cheval dompté par l'homme. Touchant exemple de maternité. D'où vient le mot *Gibier*. Le plus sûr moyen de compromettre l'avenir d'un enfant. Une mère normande chez un photographe. La tour de Pise. Le chant d'un mendiant breton. La vieille horloge de l'escalier. Franklin et la bière, etc.

ILLUSTRATIONS : 3 portraits : Duguay-Trouin, le commandant Dominé, Litz, 8 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend CINQ abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un *sixième* GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Écrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants ; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le *complément obligé* de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 29 Août 1886.

Versements de 76 déposants (15 nouveaux), 31,622 fr.

Remboursements, 35,685 fr. 07 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Marché de Saumur du 28 Août

Blé semence (l'hect.)	—	—	Huile de noix . 50k.	115	—
Blé nouveau (l'hect.)	16	50	Graine de trèfle 50k.	45	50
From. 1re q. l'h. 77k.	17	25	— luzerne. 50k.	—	—
Halle moyenne, 77k.	17	—	— de lin. . 50k.	—	—
Seigle . . . . . 75k.	10	—	Foin (la charr.) 780k.	65	70
Orge. . . . . 65k.	10	—	Luzerne — 780k.	55	00
Avoine. . . . . 50k.	8	50	Paille — 780k.	45	00
Fèves . . . . . 75k.	11	—	Amandes en c. 50k.	—	—
Pois blancs. . . 80k.	26	—	— cassées 50k.	—	—
— rouges. . . 80k.	22	—	Cire jaune. . . 50k.	190	—
Colza . . . . . 100k.	—	—	Chanvres 1re qualité.	—	—
Chenevis . . . 50k.	—	—	— 2e —	—	—
Farine, culas. 157k.	47	—	— 3e —	—	—

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Étude de Me LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur désigné de Me VEILLET.

Le dimanche 12 septembre 1886, à midi,

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES,

d'Objets d'Art, Bijoux ET MOBILIERS

On vendra notamment :

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpté, chandeliers anciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques, chaises, tables, armoires anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couettes, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets anciens et modernes.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit Me LAIZON, ou à Me VEILLET, notaire. (603)

Étude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,

Composée : au rez-de-chaussée, d'une salle à manger, cuisine, grand bûcher ; au premier étage, d'un salon, 2 chambres à coucher à feu, grands cabinets de toilette ; au second étage, de chambre à coucher à feu ; mansardes de domestiques, greniers.

S'adresser à Me LE BARON, notaire, ou à Mme GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES **Affections de la Peau**

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des **PLAIES** et **ULCÈRES** VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Liesne, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr.
Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'*Écho Saumurois*.

En vente chez tous les libraires :

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU ET LES ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS — NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AOUT 1886.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.		
3 %	82 75	82 72	»	»
3 % amortissable	84 85	85 »	»	»
3 % — (nouveau)	» »	82 »	»	»
4 1/2 %	107 80	108 10	»	»
4 1/2 % (nouveau)	109 45	109 50	»	»
Obligations du Trésor	511 »	511 »	»	»
Banque de France	4100 »	4101 25	»	»
Société Générale	456 25	456 25	»	»
Comptoir d'escompte	997 50	998 75	»	»
Crédit Lyonnais	535 »	» »	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375 »	1373 75	»	»
Crédit mobilier	225 »	220 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
Est	802 50	802 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1208 75	1212 25	»	»
Midi	1137 50	1137 50	»	»
Nord	1540 »	1550 »	»	»
Orléans	1327 50	1335 »	»	»
Ouest	873 75	873 75	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1422 50	1420 »	»	»
Canal de Suez	2015 »	2010 »	»	»
C. gén. Transatlantique	488 75	490 »	»	»
Russe 5 0/0 1870	99 50	99 25		

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
OBLIGATIONS.			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523 »	527 »	»	»
— 1865, 4 %	522 »	522 »	»	»
— 1869, 3 %	409 »	408 »	»	»
— 1871, 6 %	396 50	398 »	»	»
— 1875, 4 %	519 »	519 »	»	»
— 1876, 4 %	519 »	518 50	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	530 50	532 50	»	»
Obligations communales 1879	481 »	481 »	»	»
Obligat. foncières 1879 3 %	478 50	479 »	»	»
Obligat. foncières 1883 3 %	379 75	380 50	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
Gaz parisien	519 »	520 »	»	»
Est	388 50	390 »	»	»
Midi	386 »	388 »	»	»
Nord	399 25	397 »	»	»
Orléans	392 »	392 50	»	»
Ouest	388 »	388 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	387 25	387 »	»	»
Paris-Bourbonnais	388 »	386 »	»	»
Canal de Suez	597 »	593 50	»	»

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11 »	»	4 30	8 56
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11
Thouars. . .	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	9 37
Loudun . . .	»	8 09	»	3 16	3 »	»	9 52

STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir	Omn. soir
Loudun . . .	»	8 42	»	1 53	9 11	»
Thouars. . .	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10
Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29
— dép.)	6 58	1 »	2 23	5 03	9 54	10 30
Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»
Varr.-Chacé.	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»
Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47
Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57
Saumur(orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur . . .	8 21	»	»	Bourgueil. .	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet.	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet.	8 30	12 30	5 05
Bourgueil . .	9 07	3 23	7 »	Saumur. . .	9 04	1 15	7 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.
Saumur. . .	»	9 26	4 34	Chinon . . .	7 43	4 41	8 58
Port-Boulet.	8 40	12 20	6 »	Port-Boulet.	8 10	6 43	10 02
Chinon . . .	9 04	12 50	6 24	Saumur. . .	9 04	7 06	10 30

SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (or.)	6 54	»	»	8 34	Doué	6 22	8 57	11 59	1 37	8 11
Saumur(état)	6 50	8 28	4 05	8 30	Baugé-l-Ver.	6 28	9 07	12 21	1 44	8 20
Nantilly. . .	7 04	8 37	4 15	8 43	le Vaudelnay	6 35	9 16	12 39	1 51	8 30
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil (a)	6 44	9 26	12 53	2 01	8 40
— (dép.)	7 34	9 35	5 »	9 16	— (dép.)	6 58	9 45	1 »	2 23	9 54
le Vaudelnay	7 45	9 46	5 11	9 28	Nantilly. . .	7 35	10 29	1 17	2 51	10 22
Baugé. . . .	7 56	9 56	5 20	9 45	Saumur(état)	7 49	10 49	1 27	3 02	10 30
Doué	8 05	10 03	5 27	9 54	Saumur(orl.)	7 48	»	1 25	3 01	»

SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR

STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Expr. matin	Omn. soir
Saumur(orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	Chât.-d-Loir	4 45	8 01	12 15	12 34	6 34
Vivy.	8 12	»	3 16	5 54	»	Noyant Méon	5 53	9 18	1 10	1 27	7 38
Blou.	8 22	»	3 25	6 03	»	Vernantes. .	6 17	9 42	»	»	8 »
Vernantes. .	8 39	»	3 38	6 14	»	Blou.	6 29	9 54	»	»	8 11
Noyant Méon	9 13	2 16	4 04	6 38	11 44	Vivy.	6 38	10 03	»	»	8 20
Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33	Saumur(orl.)	6 50	10 15	1 53	2 09	8 30

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur. . .	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 13	10 44
St-Martin. .	»	7 08	9 26	1 33	»	7 37	»
St-Clément .	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»
Les Rosiers.	»	7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	»
La Ménitré.	3 31	7 35	9 53	2 57	3 52	7 50	11 13
Angers . . .	3 58	8 23	10 41	2 40	4 20	8 23	11 58

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur. . .	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 01	10 34
Varennes . .	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Port-Boulet.	3 49	8 45	9 45	1 13	4 59	7 30	10 43
La Chapelle.	»	9 »	»	1 24	5 17	7 44	»
Langeais. . .	4 26	9 29	10 09	1 52	5 50	8 15	11 13
Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9 »	11 43

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.